

DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

**DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT, DE
DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES
TERRITOIRES ET DE SON RAPPORT
ENVIRONNEMENTAL**

Porteur de projet : REGION GRAND EST

PIECE N°01

*Copie de la saisine du Tribunal Administratif par le
Président du Conseil Régional de la Région
Grand Est*



LE PRÉSIDENT

JEAN ROTTNER

Madame Danièle MAZZEGA
Présidente du Tribunal Administratif de
Strasbourg
31 avenue de la Paix
BP 51038
67070 STRASBOURG Cedex

Strasbourg, le 15 AVR. 2019

Madame la Présidente,

Conformément aux dispositions de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRé), la Région s'est vue confier l'élaboration du Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Sur cette base, la Commission Permanente du Conseil Régional a décidé, lors de la séance du 12 décembre 2016, de lancer les travaux d'élaboration et de suivi du SRADDET du Grand Est, ainsi que son évaluation environnementale.

Le SRADDET a pour objectif de créer un projet global d'aménagement du territoire à l'échelle régionale sur la base d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Après deux années de travail réalisées en concertation avec les acteurs du territoire, le SRADDET a été arrêté par l'assemblée régionale le 14 décembre dernier. Conformément aux dispositions de la loi NOTRé, le 15 janvier dernier, le Conseil Régional a saisi pour avis les personnes publiques associées dont l'autorité environnementale. Le législateur a également prévu une enquête publique, qui conclut la phase de consultation déjà effectuée auprès des personnes publiques et de la CTAP.

La présente enquête publique s'inscrit dans le cadre du chapitre III du titre II du livre 1er du Code de l'Environnement (articles L. 123-1 à L. 123-19 et R. 123-1 à R. 123-46 du Code de l'Environnement). Elle a pour objet d'informer et de recueillir l'avis du public, ainsi que de prendre en compte les intérêts des tiers lors de l'élaboration du projet de SRADDET et de son rapport environnemental.

En application du Décret n° 2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement (articles R.123-5 et R.123-2 du Code de l'Environnement), je sollicite de votre part la désignation d'un commissaire-enquêteur ou d'une commission d'enquête dans le cadre de la mise à enquête publique du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

.../...

Région Grand Est

Adresse postale :

Maison de la Région · 1 place Adrien Zeller
BP 91006 · 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région · 5 rue de Jéricho
CS70441 · 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région · place Gabriel Hocquard
CS 81004 · 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint :

- les documents de synthèse du SRADDET,
- le rapport (sans la carte au 1/150 000ème),
- le fascicule du SRADDET,
- le rapport environnemental.

Les annexes du SRADDET ainsi que la carte sont téléchargeables sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://www.grandest.fr/grandestterritoires/>

Par ailleurs, dès que l'avis de l'autorité environnementale sera rendu, je vous ferai parvenir les pièces suivantes :

- ladite décision,
- le dossier d'enquête complet.

Je vous précise que cette enquête, conduite sur le territoire régional, devra durer un mois et se déroulera du 3 juin au 4 juillet 2019.

Mes services se tiennent à votre entière disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous souhaiteriez obtenir concernant la mise en œuvre de cette enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned in the lower center of the page.